

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **REGATE DE CLUB IND**
 Date : **Samedi 4 avril 2020**
 Lieu : Lac des Varennes, 72340 Marçon
 Autorité organisatrice : **Ecole de Voile de Marçon (72008)**
 Grade : **5C**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 les règlements de Régate de Club

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP] : Sans objet.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes : dériveurs solitaires et doubles, opti, open bic
- 3.2 Les coureurs doivent se pré-inscrire **avant le 1^{er} avril 2020** en renvoyant le bulletin d'inscription en ligne en cliquant sur le lien suivant « [Bulletin d'inscription en ligne 04/04/20](#) », ou par mail à : clubvoilemarcon@gmail.com

Ils confirmeront leur inscription à l'arrivée de la compétition voir paragraphe 5.1.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER : Néant

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : **Samedi 4 avril 2020 de 9h à 10h**
- 5.3 Jour de course :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Nombre de courses
Samedi 4 avril 2020	10h30	6

- 5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 17 h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la prescription fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours à effectuer seront affichés en annexe

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 s'applique sans modification

9. CLASSEMENT

9.1 Nombre de courses pour valider la compétition : 1

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) A partir de 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

Trois classements seront établis : inter série petit rating inférieur à 0.75, moyen rating compris entre 0.75 et 0.90 et grand rating > à 0.90, si au moins 5 bateaux sont compris dans chacun des groupes, sinon un seul classement IND (scratch).

Le classement de chaque course sera effectué en temps compensé.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Accès au plan d'eau

Le Lac des Varennes est situé à la sortie du village de Marçon, suivre « Espace de loisirs ».

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Isabelle :

Numéros de téléphone du club : 02.43.79.90.10 et 06.31.26.34.32

Nom de la régata : RÉGATE DE CLUB : **Dériveurs IND**

Date : samedi 4 avril 2020

Lieu : Espace de Loisirs, Lac des Varennes, Marçon (72340)

Autorité Organisatrice: **École de voile de Marçon**

N° de voile :

Classe :

	Barreur	Équipier
Nom		
Prénom		
N° de licence		
N° de club		
Sexe		
Né(e) le		

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M Mme.....autorise mon enfantà participer à la régata duet dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Fait à Marçon, le

Attestation

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

cocher la case pour autoriser le club de voile de Marçon à utiliser sur tous supports les images qui pourraient être faites.

Signature Barreur (mention nécessaire : lu et approuvé) Fait à Marçon, le.....	Signature de L'équipier (mention nécessaire : lu et approuvé) Fait à Marçon le.....
--	---



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
 17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
 Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72